

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 MARS 2023

**Délibération n°2023.03.038**  
**Modification du tableau des effectifs**

**LE SEIZE MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30**, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 10 mars 2023

**Secrétaire de Séance:** Serge DAVID

Membres en exercice: **75**  
Nombre de présents: **55**  
Nombre de pouvoirs: **17**  
Nombre d'excusés: **3**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER, DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir :**

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLLOT à Michaël LAVILLE, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Minerve CALDERARI à Christophe DUHOUX, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Valérie DUBOIS à Charlène MESNARD, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Maud FOURRIER à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Philippe VERGNAUD, Jérôme GRIMAL à Fadilla DAHMANI, Sandrine JOUINEAU à Sophie FORT, Gérard LEFEVRE à Pascal MONIER, Annie MARC à Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Anne-Marie TERRADE à Thierry HUREAU, Zalissa ZOUNGRANA à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

**Excusé(s):**

Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Marcel VIGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023\_03\_38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2023**

**DÉLIBÉRATION  
N°2023.03.038**

Rapporteur : Monsieur BIOJOUT

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : MOBILISATION DES SERVICES CTRE

Enjeux : [90206 -9) PILOTER LA MASSE SALARIALE]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 8 : Promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent pour tous

ODD 10 : Réduire les inégalités

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

**1. Direction cohésion territoriale et appui aux communes**

**Direction sport, tourisme, fleuve :**

Suite à la vacance du poste de direction des sports pour mutation, il est proposé de transformer ce poste relevant du cadre d'emplois des attachés en un poste relevant du cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives ou des attachés.

**Direction de la culture et de la politique de l'image :**

Suite à la vacance du poste de direction de la culture et de la politique de l'image pour mutation, il est proposé de transformer le poste relevant du cadre d'emplois des conservateurs des bibliothèques en un poste relevant du cadre d'emplois des conservateurs des bibliothèques ou des attachés.

**2. Direction du patrimoine public et de l'environnement**

**Direction du cycle de l'eau :**

Suite à un départ en disponibilité sur demande, il est proposé de transformer le poste de responsable postes de refoulement relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise en un poste relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise ou des adjoints techniques.

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023\_03\_38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

Direction	Création	Nb	Suppression	Nb
Direction sport, tourisme fleuve	Cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives ou des attachés	1	Cadre d'emplois des attachés	1
Direction de la culture politique de l'image - ALPHA	Cadre d'emplois des attachés ou conservateurs des bibliothèques	1	Cadre d'emplois des conservateurs des bibliothèques	1
Direction du cycle de l'eau	Cadre d'emplois des agents de maîtrise ou adjoints techniques	1	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1

Vu l'avis du comité social territorial,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

**D'AUTORISER**, faute de candidat fonctionnaire après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des :

- Conseillers des activités physiques et sportives, attachés (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 1015) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de directeur des sports, tourisme et fleuve.
- Conservateur de bibliothèques (grille indiciaire allant de l'indice brut 416 à l'indice brut 1027) ou des attachés (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 1015) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de direction de la culture et de la politique de l'image.
- Agents de maîtrise (grille indiciaire allant de l'indice brut 372 à l'indice brut 597) et adjoints techniques (grille indiciaire allant de l'indice brut 367 à l'indice brut 558) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de responsable postes de refoulement  
 Adjoints administratifs (grille indiciaire allant de l'indice brut 367 à l'indice brut 486) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions d'infographiste.

**DE PREVOIR** les crédits correspondants aux budgets 2023 et suivants.

Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE                  LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE                  A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES                  ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023\_03\_38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023  
 Publication : 24/03/2023